

Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

JUIN 2022 - N°8

DOSSIER SPÉCIAL
SUR LES CHEMINS DE
SAINT-PIERRE-EN-AUGE

ZOOM SUR ...
ESPACE FRANCE SERVICES

Rejoignez-nous sur :



WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR



COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE



[SAINTPIERREENAUGE](https://www.instagram.com/saintpierreauge)



[@STPIERREENAUGE](https://twitter.com/STPIERREENAUGE)



**Saint-Pierre
en-Auge**

Naturellement Normandie

ACTUALITÉS

Budget, Vie municipale, Travaux

04 - 12



ZOOM SUR ...

Espace France Services

13



DOSSIER SPECIAL

Sur les chemins de Saint-Pierre-en-Auge

14 - 15



AU QUOTIDIEN

Services Techniques Municipaux

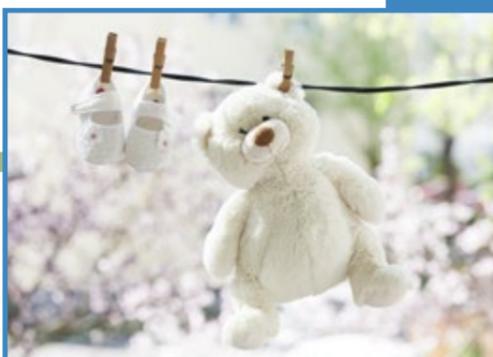
16 - 17



ETAT CIVIL

Naissances, mariages, décès

18 - 19



PRENEZ DATE !

Idées de sorties

20 - 21



RETOUR SUR ...

Les événements passés

22



TRIBUNE DES ÉLUS

Expression municipale

23



Edito

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous présenter le 8^e numéro de notre bulletin municipal qui a été enrichi de 4 pages supplémentaires. Cela montre que l'actualité et les projets sont nombreux dans notre commune.

Le dossier spécial présente les diverses randonnées possibles sur notre territoire : pédestres, équestres, cyclistes et enfin nautiques, existantes grâce à la mobilisation des élus et des différentes collectivités territoriales (Région, Département, Communauté d'agglomération, commune...) mais aussi de nos associations locales.

Vous pourrez, de même que les touristes ou vacanciers qui fréquentent de plus en plus Saint-Pierre-en-Auge, emprunter ces sentiers, seul ou en famille.

Les deux pages de la « Vie quotidienne » détaillent les nombreuses missions des agents des services techniques municipaux, dont je tiens à saluer le travail quotidien, de même que celui de leurs élus référents, adjoints et conseillers délégués qui sont très présents et impliqués chaque jour à leurs côtés. Ce travail est important dans une commune étendue sur 145 km² mais tout est fait en sorte pour vous rendre un service public de qualité, notre mission première.

Un riche programme d'animations culturelles et festives sera proposé ces deux mois d'été et en septembre avec les Journées européennes du patrimoine.

Une brochure, distribuée avec ce magazine, vous permettra de découvrir les diverses activités possibles sur notre commune.

Elle permettra également de faire connaître tous les atouts de notre beau territoire que nous n'avons cessé de défendre et de développer pour le rendre de plus en plus attractif.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous !



Jacky MARIE,
Maire de Saint-Pierre-en-Auge

**Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous.
Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.**

Budget 2022

UNE AMBITION RAISONNÉE

La santé financière de la commune est bonne, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le budget primitif 2022 a été construit sur un scénario de prudence. La commune doit continuer à se moderniser sans déprécier son taux d'épargne brute. Le budget, en légère augmentation (4%), prend en compte la hausse des prix des matières premières et des carburants. La hausse de 30% des matières premières alimentaires impactera le futur marché de restauration scolaire.

UNE MÉTHODE GLOBALE

La municipalité a mis en place une méthode budgétaire permettant d'appréhender au mieux les dépenses et les recettes. Elle allie rigueur et réactivité, tout en répondant au mieux aux attentes des habitants.

L'élaboration budgétaire a été réalisée en demandant à chaque élu et responsable de service de programmer et budgétiser ses actions, tant en fonctionnement qu'en investissement, en prenant en compte les moyens humains. Les achats ont été optimisés. Les règles de la commande publique sont appliquées à la lettre et de nombreuses consultations ont déjà été lancées en 2022.

Un calendrier budgétaire a été mis en place afin d'anticiper les recettes et les dépenses et de permettre aux services d'organiser leur activité sans pénaliser l'action publique. Les enveloppes budgétaires sont attribuées en fonction des réels besoins des élus et des services.

Afin de rendre plus transparent le dialogue de gestion et travailler en concertation, un séminaire des exécutifs, auquel assistaient les conseillers municipaux de l'opposition, a été organisé en janvier 2022. Le prochain aura lieu au dernier trimestre 2022.

UN EMPRUNT

Afin de poursuivre son programme pluriannuel d'investissements (PPI), à savoir la rénovation des bâtiments conventuels phase 3, en tenant compte des augmentations nées de la crise sanitaire et des fortes augmentations liées au contexte socio-économique mondial, mais aussi afin de financer les actions qui découleront du programme Petites Villes de Demain, la municipalité a souhaité avoir recours à l'emprunt.

Les taux actuels étant bas et la situation financière de la commune saine, elle a donc souscrit un prêt de 1,5 millions d'€ pour une durée de 30 ans.

GILLES LEMARIÉ, 1^{er} ADJOINT AUX FINANCES



Après la crise sanitaire liée à la Covid19, nous devons aujourd'hui être vigilants face au contexte international et ses conséquences économiques. Malheureusement, nous ne les maîtrisons pas et comme tous les foyers français, nous devons gérer notre budget en prenant en compte cette inflation qui n'était pas prévue. Nous devons également maintenir un service de qualité envers les habitants tout en répondant aux contraintes environnementales.

La commune a maîtrisé sa dette et poursuit sa réduction des charges. La réorganisation des services engendre des économies de fonctionnement. Nous sommes attentifs à anticiper et optimiser les achats et à faire des achats groupés. Des choix seront cependant nécessaires à l'avenir afin de maintenir notre capacité financière et aborder 2023 dans les meilleures conditions.

EN BREF

- Les taux d'impôts locaux n'ont pas été augmentés en 2022.
- Le capital restant dû de la dette a été divisé par 2,5 depuis 5 ans. Il s'élève à 4,9 millions au 1^{er} janvier 2022 contre 8,5 millions en 2017.

- Le taux d'épargne brute a été multiplié par 2 depuis 2018. Il s'élève à 16%, véritable indicateur de la bonne santé financière de notre commune puisque les recommandations le situent entre 8 et 15%.
- Les charges de personnel ont diminué de 60 000€ depuis 2019. En 2022, la baisse sera liée aux départs en retraite et à l'optimisation des postes dans le cadre d'une redistribution des missions, ceci pour une meilleure qualité de service rendu aux usagers. Toutefois, la hausse du point d'indice des fonctionnaires décidée par le Gouvernement induira une augmentation de ces charges et donc des dépenses de personnel.
- L'enveloppe budgétaire consacrée aux associations en 2021 a été reconduite en 2022 pour un montant de 393 000 €.

LES PROJETS

- La poursuite des travaux de restructuration de l'école d'Ammeville ;
- La rénovation du centre de loisirs (sanitaires et toitures) ;
- La poursuite des travaux de restructuration des bâtiments conventuels ;
- Un éclairage public moins énergivore et plus respectueux de l'environnement ;
- Le patrimoine historique ;
- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) prévue dans le cadre de Petites Villes de demain ;
- Le programme voirie ;
- L'achat de matériels pour les Services techniques municipaux.



UN PLAN DE TRAVAUX POUR SAUVEGARDER LE PATRIMOINE

(Par Yvelise Dumont, Adjointe en charge du Patrimoine et de la Culture)



Le 29 mars, le conseil municipal a voté un plan financier sur quatre ans (2022 à 2025) qui consistera à rénover plusieurs édifices de la commune et ce de manière durable et en conformité avec leur intégrité architecturale. Le choix des édifices concernés s'est effectué sur plusieurs critères : le classement en Monument Historique dé-

livré par l'Etat ; l'intérêt touristique, patrimonial, culturel ; l'environnement préservé et la présence d'éléments remarquables.

Plusieurs monuments ont été sélectionnés sur l'ensemble du territoire : la fontaine de Boisse, les hallettes et l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives (réfection des vitraux et préservation de quelques éléments de charpente), les églises de Carrel, Boisse, Abbeville et Réveillon (Vaudeloges), Saint-Martin-de-Fresnay, Garnetot et Montpinçon (L'Oudon). Parallèlement, seront poursuivis les travaux autour de la réfection des calvaires et oratoires ainsi que la mise en place de randonnées pour les découvrir.

Concernant les églises d'Abbeville et de Réveillon et dans le but de permettre la meilleure évaluation possible des actions à mener pour les préserver et les remettre en état au plus près de l'initial, deux diagnostics seront réalisés par des architectes habilités. La répartition des travaux nécessaires pour les réhabiliter se fera sur plusieurs années pour tenir compte du rythme d'intervention de chaque métier nécessaire à la poursuite d'une mise en œuvre cohérente : maçonnerie, charpente, réseaux eaux pluviales, couverture, vitraux, enduits, menuiserie, électricité, peinture, métallerie.

Un travail d'évaluation précise des travaux a été réalisé pour chaque édifice.

Actualités

VIE MUNICIPALE

Joëlle Aubert, maire déléguée de l'Oudon



Lors du conseil municipal du 29 mars, Joëlle Aubert a été élue maire déléguée de l'Oudon, en remplacement de Didier Boudas qui avait remis sa démission pour raisons de santé.

« Depuis les élections de 2020, j'assume les fonctions d'adjointe sur la commune de l'Oudon ; je

me suis investie auprès de Didier Boudas, maire délégué, de Gérard Bisson et du regretté Alain Coeuret, tous les deux conseillers délégués à la vie rurale. Je réside à Berville depuis 37 ans. J'ai œuvré aux côtés de mon mari dans la vie associative : il a été Président du comité des fêtes de Berville et de celui de l'Oudon pendant de longues années et il est toujours président du club bervillais. J'ai travaillé toute ma carrière au lycée Le Robillard en qualité de secrétaire comptable. Je suis retraitée depuis 4 ans. Depuis juin 2020, nous nous sommes tous impliqués pour la commune de l'Oudon. Le décès d'Alain et la démission pour des raisons de santé de Didier nous ont affectés et m'incitent à continuer le chemin et à poursuivre les actions engagées et les projets à venir. »

Nouvel élu sur l'Oudon

Rémi Debard a été nommé conseiller délégué sur la commune de l'Oudon. Son domaine d'intervention s'étend à tout le patrimoine immobilier (hors bâtiments cultuels) et consiste en un état des lieux du patrimoine, une programmation annuelle des travaux ainsi qu'à une veille de l'entretien.



Adjoints au maire : nouvelles délégations de fonction

Michel Daigremont voit sa délégation « Relations institutionnelles et partenariales » complétée par l'Intermédiation. Jocelyne Fouques, est désormais déléguée au Sport, à la Vie associative et à l'Évène-

mentiel. Elle cède le volet Jeunesse à Marie-Pierre Bouchard-Touzé, désormais déléguée à la Jeunesse et à l'Emploi et la Formation qui y sont liés.

Marie-Pierre Bouchard-Touzé, nouvelle adjointe à la Jeunesse

Redonnons de l'espoir aux jeunes !



Nous avons tous été impactés d'une manière ou d'une autre ces derniers temps par un contexte insécurisant. Ceci est d'autant plus marqué chez les jeunes qui peinent à trouver des repères dans leur vie. J'ai pu, au travers de mon ex-

périence professionnelle, comme de nombreux accompagnants, constater cette difficulté et ces souffrances psychologiques.

Si je voulais résumer l'ambition de la commune, en qualité d'adjointe à la Jeunesse de Saint-Pierre-en-Auge, ce serait, de fédérer et soutenir les acteurs qui travaillent en lien avec les jeunes, afin que nous réussissions ensemble à construire, avec et pour les jeunes, des projets qui leur permettent de s'estimer, de bien se connaître, de se projeter et de devenir autonomes et acteurs de leurs parcours de vie personnelle et professionnelle.

Suite aux groupes de travail mis en place, nous proposerons de centrer notre action autour de 4 piliers : l'**autonomie** en accompagnant les jeunes dans leurs parcours. Ce pilier intègrerait notamment la mobilité et le numérique ; l'**épanouissement et la santé** ; l'**engagement** en favorisant l'implication des jeunes dans la vie locale ; la **modernisation** de nos modes d'action en adaptant davantage nos propositions aux besoins des 12-25 ans, à leurs attentes et à leurs pratiques.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer localement sur des professionnels (assistantes sociales, psychologues, enseignants, professionnels de l'animation, de la santé, du sport, de l'emploi ...) et irons chercher des ressources complémentaires si besoin.

Programme Petites Villes de Demain



Le 28 février dernier, Jacky Marie, maire de Saint-Pierre-en-Auge a signé en présence de Joël Giraud, alors Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité auprès de la ministre

de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) et l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) pour le centre-bourg de Saint-Pierre-en-Auge.

Dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain » qu'a intégré la commune, les premières réflexions sont menées autour de trois enjeux stratégiques : l'aménagement du terrain Chapron attendant au quartier des Tanneries, avec la mise en valeur du cours d'eau en lien avec le Syndicat mixte du bassin de la Dives (SMBD), lien naturel à préserver entre deux zones remarquables, le quartier des Tanneries et l'abbaye ; le respect de la zone humide existante et la création d'un espace paysager ; la réintégration du secteur de la halte-gare dans la dynamique du centre-bourg, par une recomposition de ses abords et la requalification des anciens établissements Lechevalier.

SCOLARITÉ - JEUNESSE

Groupe scolaire Jean-Denis d'Ammeville/L'Oudon

La 2^e tranche des travaux est achevée. Les élèves et enseignants pourront utiliser à la rentrée prochaine un bloc sanitaire neuf, une nouvelle classe de 57



m² (avec placards et point d'eau). La nouvelle salle des maîtres a été aménagée à la place de l'ancienne entrée ; ces derniers pourront y accueillir plus aisément les parents. Des rétroprojecteurs et des luminaires led ont été installés dans chaque classe, afin d'améliorer le confort visuel des enfants et enseignants et faire des économies d'énergie.

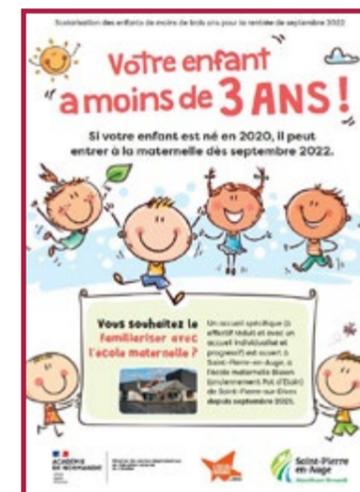
La 3^e et dernière tranche débutera dès cet été avec la dépose du préfabriqué, utilisé par les maternelles suite au déménagement de Lieury. Les locaux de l'ancienne

école ont été vendus par la commune à des particuliers.

Un bloc sanitaire, un dortoir et une chaufferie vont être construits dans l'aile dédiée aux maternelles. Une bibliothèque et un atelier vont être aménagés dans l'ancien logement communal.



Dispositif « Moins de trois ans »



Ce dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans, mis en place en septembre 2021 par l'Education nationale et la commune, en partenariat avec le Relais d'assistants maternels (RAM) de Saint-Pierre-en-Auge géré par l'Agglomération Lisieux Normandie, a accueilli 15 enfants. Un bilan

très positif cette première année d'ouverture ! Il est donc reconduit pour 2022-2023 et s'adresse aux enfants nés en 2020, qui ont donc 2 ans révolus.

Une enseignante et une ATSEM dédiées accompagnent les enfants et leurs parents vers l'entrée en classe de maternelle pour leur permettre de découvrir l'école progressivement, de développer le langage et d'apprendre à vivre avec les autres.

L'accueil est individualisé, progressif et adapté aux besoins de l'enfant.

Renseignements et dossier d'inscription à retirer auprès du Pôle scolaire, 2 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives.

SOLIDARITÉ - SOCIAL

Soutien à l'Ukraine

En solidarité avec le peuple ukrainien, un appel aux dons des habitants a été lancé par la commune en mars dernier. Vous avez été généreux puisque 13 m³ de produits de première nécessité ont été livrés par les agents municipaux le 6 mars à l'association « Pompiers Missions humanitaires » qui les a acheminés





en Moldavie à quelques kilomètres de la frontière avec l'Ukraine.

Une marche de soutien a été organisée le 17 mars : elle a rassemblé plus de 150 personnes.

Des élèves du groupe scolaire Jean-Denis d'Ammeville/L'Oudon avaient réalisé des dessins, qui ont été affichés

sur les fenêtres de l'hôtel de ville de Saint-Pierre-sur-Dives, qui arbore le drapeau ukrainien. Des élèves du lycée agricole du Robillard ont lu des poèmes sur le thème de la paix. Des fanions bleu et jaune avaient été confectionnés par Marie-Hélène Besnier, maire déléguée de Bretteville-sur-Dives. Merci à eux !

Des réfugiés ukrainiens logent chez des habitants volontaires. Le Pôle social assure toujours le suivi des personnes accueillies et les accompagne pour effectuer les démarches en préfecture.



Analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux (ABS) d'un territoire permet d'avoir une vision globale des besoins de la population en matière d'action sociale.

Sa réalisation est une obligation légale. **« Au-delà de cette nécessité, elle est surtout un moment important permettant de dresser un portrait à l'instant T des atouts et faiblesses sociales du territoire de Saint-Pierre-en-Auge afin d'en décliner une politique programmatique »**, explique Olivier Anfry, adjoint au maire en charge du Social et de la Solidarité.

Aidé du cabinet de consulting SOETE, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a donc procédé en 3 phases distinctes : une rencontre avec les principaux protagonistes du social afin de recueillir des données concrètes ; la réalisation d'un diagnostic partagé au contact des acteurs de l'action sociale et médico-sociale ; la sélection des priorités à mettre en œuvre.

« Cette démarche permettra de dégager deux grands axes : l'un lié à la politique des seniors, l'autre lié à la politique des jeunes. Ils feront l'objet de priorités qui seront déclinées en actions concrètes sur les cinq prochaines années ».

Atelier cuisine

Il n'avait pas pu reprendre en janvier 2022 comme annoncé dans le bulletin de décembre 2021. Cet atelier, proposé par le Pôle social en partenariat avec le Conseil départemental du Calvados, reprendra courant septembre. Il sera animé une fois par mois de 10h à 12h, espace Marie-Curie. L'objectif est de concevoir des menus équilibrés à moindre coût avec des produits de qualité ! A vos tabliers !

Repas des aînés

La municipalité souhaite que les repas des aînés, mis entre parenthèse à cause de la situation sanitaire liée à la Covid19, soient à nouveau organisés.

Des événements festifs avec animations musicales seront proposés à Saint-Pierre-sur-Dives (23 octobre et 4 décembre), Sainte-Marguerite-de-Viette (6 novembre), L'Oudon (30 octobre) et Thiéville (20 novembre). Des modalités de transport seront mises en place pour les personnes ne pouvant se déplacer.

La commune de Saint-Pierre-en-Auge distribuera dès septembre des chèques cadeaux (2 chèques de 10€ par personne) aux habitants âgés de plus de 66 ans au 1^{er} janvier 2022. Ces derniers pourront soit les consommer dans les commerces locaux, soit les utiliser pour payer une partie du repas (d'un montant de 35€ par personne - une participation de 15€ sera donc demandée à chaque convive). Le conjoint n'ayant pas atteint l'âge de 66 ans pourra participer au repas moyennant sa participation au plein tarif. Les habitants concernés recevront une lettre avec un bulletin d'inscription.



Grand projet solidaire : une Croix-Rouge sur roues



Au printemps, les élus du territoire ont travaillé avec la Croix-Rouge autour d'une mobilité sociale sur le territoire de Saint-Pierre-en-Auge. « Il y a une

volonté de la part des élus de redonner confiance aux personnes qui n'en ont plus, de nous donner la possibilité de les aider, les accompagner. » a indiqué Edouard-Guy Leclerc, président de la délégation territoriale du Calvados de la Croix-Rouge. « En ce sens, la Croix-Rouge et les élus souhaitent lancer sur le territoire un camion itinérant nommé « Croix-Rouge sur roues ».

Objectifs : tendre la main aux personnes de tous âges, recréer un lien durable envers les personnes subissant une ou des difficultés telles que l'isolement, la fracture numérique, la fracture sociale, le manque de financement ou de mobilité...



Les bénéficiaires trouveront au cœur de ce dispositif mobile des équipes de bénévoles et/ou salariés formés pour les accueillir, les écouter, les orienter et, si besoin, leur proposer une aide matérielle.

Renseignements auprès du Président départemental de la Croix-Rouge, Stéphane Devaux - Tél. : 06.09.54.63.19 ou par mél à stephane.devaux@croix-rouge.fr

Sortie gratuite pour les enfants



Depuis juillet 2019 et la journée passée au parc de loisirs « Bayeux Aventure » (photo), cet événement n'avait pas pu être proposé à

cause de la crise sanitaire. Une sortie est à nouveau organisée cet été à destination des enfants scolarisés du CP au CM2. Le Pôle social les emmènera gratuitement le mercredi 20 juillet au parc d'attraction normand Festyland, situé à Bretteville-sur-Odon dans la banlieue de Caen.

Le transport ainsi que le pique-nique et le goûter sont pris en charge par le Pôle social. Inscriptions dans la limite des places disponibles (2 rue de Falaise. Tél. : 02.31.20.47.20).

Colonies apprenantes

Comme cela avait été proposé en 2019 et 2020, le Centre communal d'action sociale de Saint-Pierre-en-Auge, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et dans le cadre du dispositif de l'Etat « Colonies apprenantes », permettra à 10 enfants âgés de 4 à 12 ans de partir gratuitement du 21 au 27 août.

Ces jeunes se rendront à Gouville-sur-Mer, dans la Manche, et séjourneront à l'établissement « Les Sables d'or » niché au creux des dunes, à 150 m de la mer. Au programme, selon les âges : découverte du littoral, course d'orientation, char à voile, escalade...

Inscription (dans la limite des places disponibles) au Pôle social, 2 rue de Falaise. Tél. : 02.31.20.47.20.

ENVIRONNEMENT

Fin du ramassage des déchets verts : alternatives



La Communauté d'agglomération Lisieux Normandie (CALN), qui a la compétence déchets, a choisi de mettre fin au ramassage des déchets verts à Saint-Pierre-sur-Dives, seule commune déléguée à en bénéficier jusqu'alors.

Lors d'une réunion publique le 14 mars, Etienne Cool, vice-président à la CALN en charge de la gestion des déchets et deux techniciens, ont expliqué les raisons de cette décision aux habitants concernés et présents. Une lettre avait été également distribuée aux foyers ayant recours à ce service.



Une distribution de composteurs a été organisée samedi 9 avril au jardin conservatoire lors des « Rendez-vous Nature » de l'Agglomération. Cette opération « Tous au compost et échange de graines » était organisée en collaboration avec la municipalité et l'association Montviette Nature. Au cours de cette journée, l'Agglomération a mis à disposition 71 composteurs de 400 litres auprès de particuliers volontaires. Une vingtaine de demandeurs ont également pu récupérer leur bac mi-mai.



Cette opération était aussi l'occasion pour les utilisateurs d'un composteur d'échanger avec Alexandre Pley, Maître composteur au SYVEDAC (Syndicat de traitement des déchets, partenaire de l'Agglomération Lisieux Normandie). L'objectif était de permettre à chacun de recevoir des informations pour améliorer sa pratique du compostage individuel.

La CALN a mis en place de manière expérimentale, en partenariat avec la commune, quatre journées de broyage à Saint-Pierre-sur-Dives. Des agents des services techniques municipaux assuraient l'opération à l'aide du broyeur mis à disposition par la CALN et les usagers qui le souhaitaient pouvaient repartir gratuitement avec le broyat.

Les prochains broyages auront lieu les 9 et 12 novembre 2022, dans le quartier des Herbages neufs, les 11 et 14 janvier 2023, place de la Gare.

La déchetterie d'Escures-sur-Favières est ouverte du lundi après-midi au samedi soir pour les apports volontaires.

Pour toutes questions ou réservation d'un composteur (400 L à 20 €), contactez le Service déchets au 02 50 68 90 27 ou par mél à environnement@agglom-lisieux.fr

Préservation des nids d'hirondelles



Plus de 100 voyages sont nécessaires aux passereaux pour les construire, composés de boue récoltée aux alentours, mélangée à de la salive et des brins d'herbes secs. Les nids d'hirondelles (rustique

ou de fenêtre - plus petite), en forme de coupelle, peuvent être aperçus sur les bâtiments municipaux (écoles, MAPS...). Les agents des services techniques, sensibilisés par Alain Marie, adjoint au maire en charge de l'Environnement et du Développement durable, ont installé des planches de bois sous ces nids afin aussi d'éviter les salissures et la dégradation des huisseries. En période de sécheresse, des bacs à boue sont également disposés dans un périmètre n'excédant pas 400 m, pour faciliter le travail de « maçonnerie » de l'oiseau, espèce protégée mais en déclin.

L'hirondelle rustique reste fidèle à son site de reproduction et les couples restent unis pendant plusieurs années. Grande migratrice, elle rejoint dès la fin du mois d'août les zones d'Afrique tropicale et méridionale.



Signature de la convention PRELE

Le 8 juin, Jacky Marie, maire de Saint-Pierre-en-Auge et Gérard Clouet, secrétaire adjoint du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, ont signé une convention d'engagement d'une durée de 30 ans, afin d'inscrire la parcelle boisée du coteau calcaire du site du Billot/L'Oudon au réseau d'espaces en libre évolution dans le cadre du Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution (PRELE).



Il s'agit de reconnaître l'intérêt écologique de cette parcelle et de préserver la biodiversité et les espèces remarquables présentes, dont l'Orchis grenouille (orchidée). Chaque année, enseignants et élèves du lycée agricole Le Robillard, encadrés des techniciens du conservatoire, participent à des travaux de débroussaillage et d'égavage sur la pelouse calcicole.

Assistaient à cette signature, Olivier Anfry, conseiller départemental du canton de Livarot, François Aubey, président de l'Agglomération Lisieux Normandie (CALN), Danièle Vesque, vice-présidente de la CALN en charge du Tourisme, Joëlle Aubert, maire déléguée de l'Oudon, Alain Marie, adjoint au maire de Saint-Pierre-en-Auge en charge de l'Environnement et du Développement durable, Saïdi Lawal, directeur du lycée agricole Le Robillard, Alfred Guais, président de Randonnée et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon (RPVO), Alain Toutain, président de Montviette Nature et Michel Bénard, ancien conseiller départemental et élu de l'Oudon qui avait acheté, au nom de la commune, la parcelle concernée ; ainsi que de nombreux élus.



Lutte contre le frelon asiatique

La commune de Saint-Pierre-en-Auge a reconduit sa convention avec FREDON Normandie jusqu'à fin 2026. Elle s'engage ainsi à financer 70% de la destruction des nids secondaires qui apparaissent pour la plupart à partir de juillet ; les 30% restant étant pris en charge par le conseil départemental du Calvados.

Depuis le 21 juin, vous pouvez signaler un nid secondaire à la mairie de Saint-Pierre-sur-Dives ou à votre maire délégué qui fera intervenir un professionnel. N'intervenez pas vous-même !

Concernant les nids primaires (petits et moins habités donc moins dangereux), les particuliers doivent les enlever eux-mêmes. Un agent municipal référent peut éventuellement se déplacer et apporter son expertise.



TRAVAUX

Travaux effectués en début d'année

En mars dernier, le curage de fossés et l'arasement de bordures de route sur 30 km répartis sur l'ensemble

du territoire de Saint-Pierre-en-Auge ainsi que l'aménagement du réseau d'eaux pluviales sur Montviette ont été réalisés.

Programme annuel de voirie

Des travaux (pose d'enrobé sur chaussée ou trottoir, d'enduit sur chaussée, accotement ou trottoir) vont être menés en juillet par l'entreprise Eurovia : route de Bougy à Bretteville-sur-Dives, route de la Martellerie à Hiéville, chemin de la Trigalle à Montviette, chemin des Polonais à Vaudeloges, chemin de l'Orgue à Montpinçon/L'Oudon, route du Stade à Sainte-Marguerite-de-Viette, chemin de la Vieille rue et chemin du Féret à Saint-Martin-de-Fresnay/L'Oudon, chemin de Thiéville et rue du Dessus des Portes à Saint-Pierre-sur-Dives, rue du Moulin d'Antais à Thiéville et rue des Sainfoins à Lieury/L'Oudon.

La municipalité va investir 242 000€ sur ces différents secteurs. Elle a bénéficié d'une dotation d'équipement pour les territoires ruraux (DETR) de 40%. Une extension du réseau des eaux pluviales va être effectuée rue Guillaume Lizotte à Montviette.

Centre de loisirs

La réfection du bloc sanitaire du centre de loisirs de Bretteville-sur-Dives a été réalisée. La couverture des bâtiments sera rénovée en 2023.



SÉCURITÉ

Vitesse excessive des automobilistes

La commune dispose actuellement de deux radars pédagogiques qui sont régulièrement déplacés sur l'ensemble du territoire. Actuellement positionnés dans le bourg de Sainte-Marguerite-de-Viette et de Boissey, ils seront déplacés courant août 2022.

En complément de ces deux radars pédagogiques, la police municipale est désormais équipée d'un appareil de mesure de la vitesse qui pourra entraîner la verbalisation des contrevenants.

Opération Tranquillité Vacances

Depuis plusieurs années, ce dispositif permet aux habitants, qui s'absentent de leur domicile pour des congés, de prévenir les forces de sécurité, afin qu'une attention particulière soit apportée à leur habitation. La Police Municipale, conjointe-



ment avec la Gendarmerie Nationale, procèdent alors à des patrouilles régulières, pour s'assurer que tout est en ordre. En cas de problème, les propriétaires sont immédiatement avisés.

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la commune (rubrique Sécurité/Prévention) ou disponible au poste de police municipale et venir le redéposer à celui-ci. Elles peuvent également se présenter à la brigade de gendarmerie pour accomplir ces formalités. Dans tous les cas, les dossiers seront partagés entre la Police Municipale et la Gendarmerie, pour renforcer l'action dans le cadre du dispositif.

Escroquerie aux sentiments

Le groupement de gendarmerie du Calvados et la Maison de protection des familles du Calvados alertent.

Un nouveau contact en ligne exprime des sentiments forts à votre égard ! Il veut rapidement vous parler en privé ! Les messages sont souvent mal rédigés, on vous demande des photos ou vidéos intimes ! Les mal-faisants gagnent votre confiance puis vous demandent de l'argent, des cadeaux ou vos numéros de compte/carte de crédit ! Attention : escroquerie !

Une arnaque sentimentale consiste à feindre des sentiments amoureux pour une personne afin d'en retirer des avantages : argent, services, mariage ou autre...

Vous êtes victime, n'ayez pas honte ! Stoppez tout contact et envoi d'argent ; conservez les échanges ; signalez le profil frauduleux ; contactez le 17 et déposez plainte !

Panneaux Participation citoyenne



Huit panneaux « Participation citoyenne » ont été installés à Saint-Pierre-sur-Dives officialisant une fois de plus le partenariat de la commune avec la Gendarmerie nationale, visant à associer des habitants référents à la protection des biens et des personnes, face aux incivilités et cambriolages.

Ce dispositif national encourage en effet la population des communes partenaires à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

La convention de partenariat avait été signée le 28 janvier 2020 en présence du Sous-préfet de Lisieux et du Commandant de la gendarmerie de Lisieux.

SPORTS

Un club-house pour 3 sections sportives

Le 5 mai dernier, en présence du bureau directeur de l'Union sportive pétruvienne (USP), des présidents de sections de l'USP ou leurs représentants, ainsi que de plusieurs élus de Saint-Pierre-en-Auge et/ou membres de la Commission Sports, Jacky Marie, maire de Saint-Pierre-en-Auge, vice-président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) en charge des équipements et Jocelyne Fouques, adjointe à la Vie associative, aux Sports et à l'Évènementiel ont officiellement attribué la salle du bar de la piscine de Saint-Pierre-sur-Dives, non utilisée par les services de la CALN, à trois sections de l'USP : football, handball et badminton.



« Pour vous sportifs, ce club-house devient un lieu de vie pour refaire le match comme on dit. A vous de le faire vivre, de vous arranger entre sections pour le gérer, de manière raisonnable lors des 3^e mi-temps notamment », a expliqué Jocelyne Fouques.



« Ce lieu vous permettra d'échanger avec vos licenciés, de les mobiliser pour une meilleure vie des sections, de développer leur sentiment d'appartenance, de renforcer leur engagement bénévole, je l'espère afin qu'ils soient acteurs de leur club. La vie associative est importante à Saint-Pierre-en-Auge et nous nous en félicitons tous. Je salue votre engagement au quotidien afin de favoriser l'accès des habitants, de tous âges, à la pratique du sport qui a de nombreux bienfaits sur la santé, mais aussi sur la vie sociale », a indiqué Jacky Marie.

« Ce lieu vous permettra d'échanger avec vos licenciés, de les mobiliser pour une meilleure vie des sections, de développer leur sentiment d'appartenance, de renforcer leur engagement bénévole, je l'espère afin qu'ils soient acteurs de leur club. La vie associative est importante à Saint-Pierre-en-Auge et nous nous en félicitons tous. Je salue votre engagement au quotidien afin de favoriser l'accès des habitants, de tous âges, à la pratique du sport qui a de nombreux bienfaits sur la santé, mais aussi sur la vie sociale », a indiqué Jacky Marie.

Futur centre aquatique

Le permis de construire est en cours d'instruction. Une consultation des entreprises est programmée avant l'été. Le début des travaux est prévu pour fin 2022 ou début 2023 et le chantier devrait durer deux ans.



France services

Zoom sur ...

ESPACE FRANCE SERVICES

Anciennement située au Pôle Social, 2 rue de Falaise, la Maison de Services au Public (MSAP) a déménagé dans les nouveaux locaux de l'aile Ouest des bâtiments conventuels de l'abbaye en septembre 2020.



Labellisée France Services en janvier 2021, elle délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics et répond à une charte nationale. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches

spécifiques, elle allie à la fois présence humaine et outils numériques.

Au sein du site, le Point Info 14 permet un contact avec 22 partenaires dans les domaines de l'emploi, les finances, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement, l'énergie, l'accès aux droits, etc.

On y trouve également le Point Information Tourisme, qui met à disposition de la documentation, renseigne et oriente les visiteurs du territoire et propose aussi un support aux prestataires locaux - restaurants, châteaux, hébergeurs (maisons et chambres d'hôtes). Des visites guidées du territoire sont organisées.

Il est possible d'y acheter les tickets des Bus verts, mais aussi des billets de train SNCF, en espèces ou par chèque, auprès des agents qui peuvent également accompagner les usagers dans l'achat de billets en ligne avec leur carte bancaire.

Différentes permanences ont lieu sur rendez-vous :

- L'accompagnement aux démarches administratives - tous les jours ;
- L'accès à la téléconférence ou visioconférence avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Mutualité sociale agricole (MSA), le Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) - tous les jours ;



- La Mission Locale - accueil des jeunes de moins de 25 ans - le lundi et jeudi ;
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Calvados (CIDFF) - le mardi après-midi ;
- Le conciliateur de justice - le mardi matin ;
- Le service Urbanisme de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie - le mercredi après-midi, une semaine sur deux.
- Le Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) - aide au logement pour les jeunes de moins de 25 ans le jeudi après-midi ;
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE) - accompagnement d'un projet immobilier le vendredi matin ;
- Le conseiller numérique - initiation aux outils numériques le jeudi matin ;
- La Direction des Finances Publiques - renseignement et conseil autour des impôts par période : avril/mai et octobre/novembre.

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;

Le samedi de 9h à 12h30 de septembre à juin puis 9h/12h30 et 13h30/17h30 en juillet et août (de 10h à 13h le 14 juillet et le 15 août).

Adresse : rue de l'Abbatiale, en face du cinéma Le Rexy. **Tél.** : 02.31.48.18.15 - **Courriel** : maisondeservices.stpierre@agglomeration-lisieux.fr



Dossier Spécial

SUR LES CHEMINS DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Pédestres, nautiques, cyclistes, équestres... Le territoire de Saint-Pierre-en-Auge est traversé de part en part de parcours de randonnées qui permettent de découvrir gratuitement le riche et varié patrimoine naturel et architectural de la commune. Partons à leur découverte !

Que ce soit accompagné, guidé ou en toute liberté, l'amateur (débutant ou confirmé) de randonnées ou de balades en familles a le choix entre un large panel de boucles et circuits balisés.

À pied

En partenariat avec l'association Randonnée Patrimoine de la Viette et de l'Oudon (RPVO), présidée par Alfred Guais, la commune a inauguré en avril 2022, sept boucles communales réparties sur le territoire de Saint-Pierre-en-Auge.



D'accès très faciles ou faciles, elles s'adressent aux habitants de Saint-Pierre-en-Auge mais aussi aux visiteurs et touristes qui fréquentent le territoire le week-end ou pendant les vacances scolaires. Un panneau descriptif a été installé par les services techniques municipaux au départ de chaque circuit. Un QR code permettant de télécharger, via un téléphone portable, la carte et le descriptif complet du circuit y figure.

A ces boucles, s'ajoutent les 7 circuits agréés par l'Agglomération Lisieux Normandie et le Département du Calvados, dont trois boucles « qualité » : La Cante-raine (départ de Montviette) ; Panorama sur L'Oudon

(départ du site du Billot) ; Aux portes du Pays d'Auge (départ de Boissey).

L'association RPVO met également à disposition sur son site Internet d'autres circuits situés dans la région, ainsi que l'association Montviette Nature qui organise des randonnées Nature (programme sur www.patauge.org). L'Agglomération Lisieux Normandie propose également chaque année « Les Rendez-vous nature » (<http://lisieux-normandie.fr/rendezvousnature/>) et des visites alliant patrimoine et nature seront proposées cet été, en partenariat avec le service Environnement de l'agglomération.



Tous les mardis et jeudis de l'année, l'association RPVO organise des sorties : départ de la place du marché à Saint-Pierre-sur-Dives à 13h15. Une randonnée est également proposée une fois par mois le dimanche (renseignements sur www.rpvo.fr).

Une réflexion est en cours, avec le concours de l'Agglomération Lisieux Normandie, sur des parcours Trail et marche nordique au départ du site du Billot.

À vélo

Les circuits pédestres sont praticables en VTT, mais existent également un itinéraire d'une durée de 3 heures de Vieux-Pont à Montviette et les Boucles de la Fromagère (41,5 km en 3 boucles - balisage VTT - à partir du site du Billot).

Enfin, au départ de la place de la mairie, vous pouvez faire une boucle de 34 km entre Saint-Pierre-sur-Dives et Coupesarte (cartes disponibles sur www.rpvo.fr).

À cheval

La commune est traversée par deux étapes de l'itinéraire équestre « La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine », projet porté par la Région Normandie et soutenu par cinq Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

Partant de Falaise, dans le Calvados, pour rejoindre Jumièges en Seine-Maritime, cet itinéraire équestre de 265 km vous fera voyager sur les chemins du Pays d'Auge et vous traverserez la Normandie en 10 étapes, avec de belles surprises et de la variété paysagère. Ces chemins commencent à avoir du dénivelé à partir de la 2^e étape.

Saint-Pierre-en-Auge est concerné par l'étape Perrières - Le Billot (29 km), qui passe par Tôtes, Saint-Martin-de-Fresnay et Saint Georges-en-Auge, et par l'étape Le Billot - Notre-Dame-de-Courson (22 km). Des panneaux d'information, des poteaux directionnels ou des barres d'attache signalent le parcours.



Retrouvez toutes les informations sur www.normandie-tourisme.fr ou sur Cirkwi.

L'Association des Randonneurs du Pays d'Auge (ARPA), présidée par Christian Delaville, partenaire de la commune lors des Equidays le 24 octobre 2021, organise des rassemblements et randonnées équestres.

Renseignements : 02.31.62.80.46 - Mél. : arpa14@orange.fr

En canoë-kayak

Avec votre embarcation, ou celles louées par la section canoë-kayak de l'USP, découvrez autrement le territoire en suivant le cours de la Dives, navigable sur la totalité de la commune : ses richesses patrimoniales (château de Carel, moulin d'Antais, moulin d'Ouille-la-Bien-Tournée) et naturelles.

Les randonnées nautiques sur la Dives sont possibles toute l'année si vous disposez du matériel adéquat, dans le respect des règles de sécurité et des propriétés privées et si le niveau d'eau le permet. A la base nautique de Saint-Pierre-sur-Dives, les locations de matériel sont proposées uniquement les week-ends et sur réservation de mi-juin à mi-juillet.



A partir de la mi-juillet jusqu'à fin août, de 10h à 18h, les membres et saisonniers de l'USPCK vous accueilleront et vous proposeront des navettes pour accéder aux parcours Vendeuvre/Saint-Pierre (5,5 km) et Saint-Pierre/Mézidon-Canon (8 km), désormais ouvert en totalité.

Renseignements : USPCK - 07.68.71.32.86 - Mél. : uspck14170@gmail.com - Site Internet : <https://uspck.sportsregions.fr> - <https://fr-fr.facebook.com/USPCK-370369973110057/>

Conseils pour une randonnée réussie !

- **Vérifiez la météo**, emportez suffisamment d'eau ;
- **Téléchargez vos circuits avant** car la connexion Internet peut être difficile ;
- **Respectez la nature, la faune et la flore** ; ne cueillez pas les plantes et fleurs protégées ; tenez votre chien en laisse ;
- **Respectez les clôtures** et le cas échéant - si vous passez à côté d'un haras par exemple - ne donnez pas à manger aux chevaux ;
- **Ne jetez pas vos déchets !** Conservez-les jusqu'à la prochaine poubelle !
- **Soyez bien chaussés !** En cas de blessure, incident sur le parcours, appelez le 112 !
- **Dès lors que vous constatez des anomalies sur l'itinéraire** (erreurs ou absences de balisage, décharges sauvages, dégradations, manque de sécurité...), **signalez-le à la mairie ou au point d'information touristique situé à l'espace France Services. Tél. : 02.31.48.18.15**



Retrouvez toutes les informations utiles sur ces randonnées sur les sites Internet : <https://www.authenticnormandy.fr/> et www.saint-pierre-en-auge.fr

Vie Quotidienne

DANS LES COULISSES DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Chaque jour, vous rencontrez ou croisez les agents dans leurs fonctions. Les Services techniques sont avant tout un service public de proximité destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de Saint-Pierre-en-Auge. Ils contribuent directement à rendre notre commune plus belle, plus propre, plus pratique. Ils mènent des travaux d'embellissement mais aussi de préservation du patrimoine communal : salles des fêtes, écoles, locaux mis à disposition des associations etc. Leurs interventions sont variées, nombreuses et souvent méconnues.

UN CHAMP D'ACTION VASTE ET VARIÉ

La commune nouvelle de Saint-Pierre-en-Auge qui regroupe 13 communes déléguées s'étend sur 145 km² et compte 180 km de voirie communale, 25 églises, 26 cimetières... La trentaine d'agents intervient dans toutes les communes déléguées. Mais deux d'entre eux sont affectés en permanence dans les deux pôles de proximité de Sainte-Marguerite-de-Viette et de l'Oudon.

Les demandes des maires délégués sont centralisées en mairie de Saint-Pierre-sur-Dives. Elles sont ensuite transmises au Centre technique municipal, avec une priorisation des interventions. Un planning annuel est défini mais des tâches ponctuelles permettent de répondre aux besoins spécifiques transmis par les administrés, les maires délégués, ou par les partenaires comme les associations (interventions diverses, petits travaux liés à l'utilisation des structures communales.)

UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

Cette organisation permet une action plus ciblée, plus réactive. Depuis la création de la commune nouvelle, une professionnalisation des agents a été menée, avec le recrutement d'agents ayant une spécialisation : menuisier, peintre... La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Le pôle garage et voirie



Un agent est affecté au garage pour l'entretien du parc de véhicules mais aussi du matériel utilisé par le service : tondeuses, débroussailleuses, souffleuses... Trois agents ont en

charge l'entretien de la voirie communale et des réseaux d'eau en aérien (avaloirs, buses), la réalisation de terrassements (cf. Montviette avant l'installation de l'abribus), tandis que le curage des fossés et l'arasement des bordures de route sont confiés à un prestataire extérieur lors d'un programme annuel ; de même que les enduits et enrobés sur chaussées.

Le pôle Espaces verts/magasin/propreté



Les agents des espaces verts s'occupent du fleurissement, des plantations, de la préparation des parterres, du désherbage des massifs, de la taille et de l'élagage des arbres et arbustes, des tontes et arrosages. Au total, ce printemps, 250 bacs à fleurs et plus de 200 jardinières ont été installés dans les communes déléguées. Un marché complémentaire d'entretien des espaces verts a été confié à trois entreprises locales.

Trois agents affectés à la propreté interviennent à Saint-Pierre-sur-Dives et Hiéville ; un agent à Thiéville et Bretteville-sur-Dives. Ils procèdent au grattage des mauvaises herbes dans les rues et caniveaux ; au ramassage des débris dans les rues et espaces publics, au nettoyage de la place du marché après le marché hebdomadaire ainsi que des lieux utilisés après les festivités ; au ramassage des déchets issus des corbeilles de propreté urbaine ; au nettoyage des toilettes publiques ; à l'ouverture du parc communal ou des bâtiments conventuels, du jardin conservatoire (de mai à octobre).

Un agent gère le magasin de fournitures et produits. Il a été complètement réorganisé ces derniers mois et son inventaire est tenu à jour.

De nouvelles pratiques en faveur de l'environnement

La loi Labbé, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, a fortement limité les possibilités d'utilisation de produits phytosanitaires, pesticides chimiques pour l'entretien des espaces publics, afin de protéger la biodiversité et la santé des populations. L'arrêté du 15 janvier 2021 étend l'interdiction d'utilisation de ces produits à l'ensemble des lieux de vie publics ou privés dès le 1^{er} juillet 2022. Afin de respecter ces contraintes réglementaires, mais aussi faire face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, les services techniques doivent mettre en place des solutions alternatives et appellent la population à la compréhension : ils n'entretiennent plus comme avant les cimetières et les parterres dans les communes. Acceptons les herbes sauvages, les plantes spontanées, synonymes de réappropriation de la nature et non de défaut d'entretien. Une réflexion est menée vers une gestion différenciée des espaces verts.



Le pôle Bâtiments

Ses missions : gérer le patrimoine bâti de la commune ; assurer les travaux de maintenance et les interventions d'urgence ; réaliser des travaux ou suivre ceux réalisés par les entreprises privées, pour les projets de réhabilitation, de rénovation des bâtiments communaux.

Pour optimiser les coûts, les travaux sont davantage effectués en régie, par les services municipaux, mais aussi externalisés quand les entreprises sont mieux équipées. Un agent coordonne les différents chantiers menés.



Des agents interviennent en renfort logistique lors des cérémonies patriotiques, des manifestations et événements festifs ou culturels : installation de barrières, de tables et chaises, de chapiteaux, de chalets, de la décoration réalisée par des bénévoles (lors du marché de Noël par exemple - voir bulletin municipal n°2). Ils ont monté et démonté les panneaux électoraux à l'occasion des scrutins organisés cette année et aidé à l'installation du matériel des bureaux de vote. Les services techniques sont également appelés à interve-

nir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels : inondations, coups de vent... Une astreinte est mise en place la nuit, 7 jours sur 7. Chaque hiver, des agents sont mobilisables pour effectuer le déneigement et le salage des routes en cas de nécessité.

Les élus référents

Les services techniques dépendent de Régis Colleville, adjoint au maire en charge du Cadre de vie et des Travaux ; de François Buffet, adjoint en charge du Réseau de voiries communales ; de Francis Blot, conseiller délégué aux Chemins ruraux et aux Travaux.



Un élu en lien



Tous les adjoints municipaux ont besoin, pour gérer leur domaine de délégation, de l'intervention des services techniques. Alain Marie, adjoint en charge de l'Environnement et du Développement durable fait le lien

entre eux et les organismes au sein desquels il est élu : Syndicat départemental d'énergies du Calvados (SDEC), du Syndicat mixte du bassin de la Dives (SMBD) qui gère les vannages, du Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) auquel a adhéré la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie ; de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie pour toutes les questions relatives à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois.

CONTACT

Vous pouvez adresser vos demandes aux élus référents, à l'accueil de la mairie de Saint-Pierre-sur-Dives (02.31.20.73.28) ou par le biais du formulaire de contact du site Internet de la commune. Un accueil du public est également proposé au Centre technique municipal (8h30-12h et 13h30-17h30).

APPEL À LA CITOYENNETÉ

Pour le respect de tous, il est demandé aux habitants de ramasser les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes, de ne pas déposer de débris à côté des containers de déchets dédiés à d'autres usages ou de procéder à des dépôts sauvages dans les chemins ruraux, sous peine d'amendes.

Naissances, Mariages, Décès

Du 01.11.2021 au 30.04.2022

NAISSANCES

Boissey

César LAISNE, le 28 février
Ambre LETHIMONNIER, le 12 mars

Hiéville

Nora GOURNAY, le 16 janvier

L'Oudon

Ambre LANCIAUX le 3 décembre
Lya LANGLOIS, le 30 décembre
Ava LACO, le 22 janvier
Jade LANGLOIS, le 24 février

Ouille-la-Bien-Tournée

Suzie LAINÉ, le 19 novembre

Saint-Pierre-sur-Dives

Plume BRIAVOINE, le 10 novembre
Noam AIDART, le 26 novembre
Lendy CLAUDE, le 6 décembre
Elisaé ZIELINSKI, le 12 décembre
Yoranna CORREIA DA SILVA
et Kingsley PESTEL, le 7 janvier
Ethan HUREL, le 8 janvier
Sacha MARIE, le 10 janvier
Victoire PASQUET, le 11 janvier
Lola LE BLOND, le 15 janvier
Pierre HERFELIN, le 26 mars
Agathe POUSSE, le 29 mars
Maël IZABELLE JENVRAIN, le 11 avril
Emy DESRAMÉ, le 30 avril

Sainte-Marguerite-de-Viette

Hélios THERON, le 22 décembre
Astrid HOLDER, le 23 décembre
Domitille GRIEVE, le 3 février

Thiéville

Neela CHAUVRY HASSANI,
le 29 novembre

Vaudeloges

Marie RIVIÈRE, le 16 décembre

Vieux-Pont

Apolline CAHAGNIET, le 13 novembre

MARIAGES

Saint-Pierre-sur-Dives

Elise FLOQUET et Aurélien LANCIAUX,
le 12 février
Fabienne DE GUERPEL
et Ange DE CICCIO, le 9 avril
Amandine LIÉDOT et Allan DONNET,
le 16 avril

Ludivine LEROY
et Romain DESFONTAINES, le 16 avril
Vanessa LALONDE
et Maxime TOUBLANC, le 23 avril
Adeline RENAULT et Dimitri LEBLOND,
le 30 Avril

DÉCÈS

Boissey

Claude CHARBONNIER, le 30 mars

Bretteville-sur-Dives

Jeanne LETELLIER, née MARIE,
le 14 novembre

Hiéville

Michel BOURDET, le 24 décembre
Claude HUVIER, le 27 janvier

Mittois

Michel LUCET, le 29 mars

Montviette

Andrée THONNARD, née DELAUNAY,
le 6 février
Claudine RAYMOND, née POUTONNET,
le 17 février

L'Oudon

Annick LEVILLY, née CHARLOTTE,
le 26 novembre
Simonne HAUVEL, née RIOCHE,
le 5 décembre
Jérôme ROY, le 8 décembre
Jack MANEUVRIER, le 23 décembre
Marie ABLIN, née GWOZDZ,
le 19 janvier
Alain COEURET, le 30 janvier

Ouille-la-Bien-Tournée

Régis LAGORIO, le 8 janvier

Sainte-Marguerite-de-Viette

Alain DERCHAIN, le 11 janvier
Adrian DAVIES, le 14 février
Bruno MABILLE, le 19 avril

Saint-Pierre-sur-Dives

Lucienne PÉNIGUET, née RICHARD,
le 14 novembre
Janine BOCQUEL, née TODESCO,
le 16 novembre
Gilberte NEAUD, née CALIGNY,
le 18 novembre
Joseph LAURENT, le 20 novembre
Marcelle DUVAL, née JEAN,
le 22 novembre
Jean-Claude LAMARE, le 2 décembre

Lucienne DUPONT, née MESURE,
et Emile HELIE le 7 décembre
Michel CHARLOT, le 9 décembre
Michel CADET, le 12 décembre
Marie-Dominique PICHELOT,
née LOUDIÈRE, le 14 décembre
Hubert MELLON, le 15 décembre
Jean-Claude COSSERON
et Henri CORDIER, le 17 décembre
Raymonde FOURMONT, née FAVEERE,
le 20 décembre

Madeleine DUGRÉ, née HEUDE,
et Suzanne PICQUENARD,
née DAIGREMONT, le 6 janvier
François RENAULDON, le 8 janvier
Jacqueline MONROTY, née POISSON,
le 17 janvier

Madeleine LEROY, née MOUCHARD,
le 19 janvier

Eric SABINE, le 21 janvier
Monique HUET, née MAUDUIT,
le 24 janvier

Jeanine BIJAOU, née TASSILLY,
le 28 janvier

Jean-Claude DUBOIS, le 5 février
Bernard PRALUS, le 8 février
Daniel JOIN, le 11 février

Guy HENRY, le 13 février
Juliette GOURDET, née LECHEVALIER,
le 15 février

Fernand VALLÉE, le 17 février
Maryvonne LELIEVRE, née POUTIER,
le 20 février

Thérèse GOSSELIN, née CHAPRON,
le 22 février

Jacqueline JÉGO, née BLIN, le 25 février
Claude JOUAN, le 1^{er} mars

Marie JOSUÉ, née DUCLOS, le 6 mars
Julienne MARCILLY, née CATEL,
le 25 mars

Louise BOUVIER, née COUTURIER,
le 26 mars

Suzanne HAIMET, née NICOLAS,
le 27 mars

Claude LASORET, le 28 mars
Rémi LERICHE, Jean-Pierre LECLERC
et Loïc TILLIET le 30 mars

Lucienne COROT, née ANQUETIL,
le 15 avril

Thiéville

Jean-Claude COSME, le 13 mars

Naissances, Mariages, Décès

ILS NOUS ONT MALHEUREUSEMENT QUITTÉS

Hommage à Jacky Maneuvrier

(texte écrit par le Foyer rural du Billot)

Jacky Maneuvrier nous a quittés le 23 décembre 2021 à l'âge de 83 ans et nous sommes plongés dans une profonde tristesse.



Au retour de la guerre d'Algérie, il est nommé Instituteur à Saint-Georges-en-Auge. En septembre 1968, il obtient sa nomination pour l'école de Montpinçon et 2 ans plus tard il devient directeur du tout nouveau groupe scolaire de l'école du Billot. Instituteur et secrétaire de mairie, il créera la même année le Foyer Rural du Billot.

Pendant plus de 50 ans, il a animé l'association avec sa générosité et son écoute des autres en fédérant une grande famille où nos enfants ont grandi. Il nous a transmis sa passion pour l'histoire locale et les traditions populaires et c'est ainsi que nous souhaitons lui rendre hommage cette année en réalisant l'exposition : « Il était une fois... Un Maître d'école dans son village »

L'exposition 2022 est ouverte les samedis, dimanches et jours fériés du 26 juin au 25 septembre.

Hommage à Alain Coeuret

Ce conseiller délégué de Saint-Pierre-en-Auge et porte-drapeau, est décédé le 30 janvier 2022 dans sa 76^e année.



Dès 1972, il a participé à la création de la commune de l'Oudon. Il s'est également investi en tant que bénévole et a consacré du temps au comité des fêtes mais aussi aux enfants de sa commune. Durant de longues années, il a revêtu la tenue du Père Noël lors du marché de Noël.

De 1983 à 2014, il s'est engagé comme élu auprès de Michel Bénard. Dans l'ombre, bénévole toujours disponible, il était toujours prêt à aider et à rendre service. De 2014 à 2017, il est maire délégué de la commune de Tôtes.

En 2020, il devient conseiller délégué à la vie rurale (pour Tôtes, Ammeville, Grandmesnil, Garnetot) sous le mandat de la commune nouvelle. Depuis 2017, il était également élu au syndicat « Eau Sud Calvados ». Il était présent à toutes les cérémonies patriotiques en tant que porte-drapeau. Dévoué, il était à l'écoute et soucieux du bien-être collectif.

Hommage à Fernand Vallée

(texte écrit par Roger Gallienne)

Fernand s'en est allé. Qui n'a pas connu Fernand Vallée ? Né le 7 juin 1937 à Pont l'Evêque, ancien combattant d'Algérie et retraité de l'industrie du bois.



Anecdote des années 1970 : il faisait les concours de montage des cageots avec quelques-uns de ses collègues.

Licencié depuis 1964 à l'USP cyclisme, il a connu 4 présidents (M. Vaudoré, M. Dromer, R. Gallienne et P. Houlette). Il était heureux et très fier d'avoir reçu, en 2010, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Passionné par le football, il fut, pendant de nombreuses années, joueur, arbitre et grand supporter de Malherbe. Il faisait partie des T.C.T.M. tapant sur sa grosse caisse lors des défilés. Il était adhérent du club des anciens et participait à toutes les sorties et manifestations.

Il était un fidèle bénévole : aux Restos du cœur en charge des cartons, des cageots et du stock de pommes de terre ; au cinéma Le Remy où il faisait office d'ouvreuse ; au karting chargé du parking lors des compétitions à la piste de sports mécaniques ; à l'office du tourisme pour distribuer les flyers dans Saint-Pierre-sur-Dives, sur les voitures garées à l'occasion du marché (que de kms parcourus à pied!) ou aux courses hippiques.

Il a distribué les affiches, les prospectus, gardé les carrefours, par tous les temps sans discontinuer jusqu'à ce que la maladie le rattrape. Il est décédé le 17 février dans sa 85^e année. Un grand bravo et merci, Fernand, pour tous ces services rendus.

EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

JUILLET

Jusqu'à fin septembre : Exposition « Il était une fois un maître d'école dans son village » - Foyer du Billot/L'Oudon.
Samedi 2 : Fête de Saint-Pierre-en-Auge (voir encadré).

Dimanche 3, 16 h : « Le Bal des P'tits Loups » - Compagnie La Fabrik à sons - cloître de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Du 4 juillet au 21 août : Exposition « Laissez-vous transporter » proposée par le Département du Calvados - cloître de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives.

Vendredi 8, 18h30 : Concert **OCEANO NOX** proposé par l'ensemble vocal Le Cénacle - Abbatale de Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Du 11 au 24 juillet : Exposition « Les abbayes normandes en Playmobil » - Auditorium des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Du 20 au 24 juillet : Salon « L'Art d'Ici », Halle médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives - entrée libre.

Judi 21, 14h30 : Visite nature, à destination des familles ; départ du bureau d'information touristique.

Judis 21 et 28, 10h30 : Visites guidées du patrimoine de Saint-Pierre-sur-Dives, départ du bureau d'information touristique.

AOÛT

Du 1^{er} au 28 : Exposition « Les Oiseaux de Loiseau et autres animaux », exposition de photographies - salle du pressoir des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

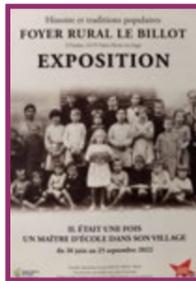
Judi 4, 21 h : Concert de la loge (Florie Valiquette et Julien Chauvin) dans le cadre des « Promenades musicales » - Abbatale de Saint-Pierre-sur-Dives. Plein tarif : 25€/tarif réduit : 20€/tarif jeune : 5€ (- de 26 ans) - Réservations au 02 31 31 06 00.

Samedi 6, en soirée : Cinéma en plein air « Le Jour le plus long » - Château de Carel.

Dimanche 7 : Forum des savoirs faire et traditions populaires et marché local - Site du Billot/L'Oudon.

Judi 18, 10h30 : Visite guidée du patrimoine de Saint-Pierre-sur-Dives, départ du bureau d'information touristique.

Dimanche 28 : Fête de la Moto, Place du marché - Saint-Pierre-sur-Dives. Affiche



SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 30 : Exposition « Saint-Pierre, une tradition fromagère » - salle du Pressoir des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Du 5 septembre au 2 octobre : Exposition « Seigneurs et Châteaux en Normandie » proposé par le Département

du Calvados - cloître de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Vendredi 9, en soirée : Concert de l'Orchestre de Lisieux - Auditorium des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives.

Mardi 13, à partir de 14 h : Thé dansant - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - 10€.

Samedi 17 et dimanche 18 : Journées du Patrimoine. En plus des nombreuses visites, 3 animations spécifiques le samedi 17 septembre, à 15h, spectacle « Histoire et Jongleries » et de 10h à 18h, jeux médiévaux dans le cloître de l'abbaye ; à 18h : concert dans l'auditorium. Samedi 24 et dimanche 25 : Salon des Antiquaires proposé par le Rotary Club - Halle Médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives.

OCTOBRE

Du 3 au 30 : Exposition « Quand la beauté ose » - cloître de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Mardi 11, à partir de 14 h : Thé dansant - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - 10€.

Samedi 22 : « La Nuit des châteaux » - château de Hiéville. Payant, sur réservation.

Samedi 22 : Fête de la pomme - site du Billot/L'Oudon.

Dimanche 23, 16h : Spectacle de magie et mentalisme - Auditorium des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre mais sur réservation auprès du service événementiel (places limitées).

Octobre Rose - Lecture théâtralisée « Et je suis revenue » - Auditorium des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives. (Date à définir).

NOVEMBRE

Dimanche 6, 16h : Spectacle théâtral « Je crois bien que je suis magicien » - Salle des fêtes - Gratuit.

Mardi 8 novembre, à partir de 14 h : Thé dansant - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - 10€.

Dimanche 27, 16h : Théâtre « A jeter sur la voie Publique » - Salles des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Gratuit.

DÉCEMBRE

Du 2 au 18 : Exposition de Laure Bardot - Salle du pressoir des bâtiments conventuels de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives - Entrée libre.

Samedi 10, 17 h : Concert de Noël par l'Orchestre de Chambre de Rouen - Abbatale de Saint-Pierre-sur-Dives. Gratuit.

Samedi 10 et dimanche 11 : Marché de Noël - Halle médiévale, hallettes et salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Gratuit.

Mardi 13 à partir de 14 h : Thé dansant - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - 10€.

Vendredi 16, 17h : Déambulation musicale dans les rues de Saint-Pierre-sur-Dives pour célébrer les vacances scolaires.



EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...



TROIS QUESTIONS À JOCELYNE FOUQUES, ADJOINTE À L'ÉVÉNEMENTIEL

Pourquoi avoir organisé la Fête de Saint-Pierre ? Il nous a semblé important d'organiser un moment festif destiné à tous les habitants de Saint-Pierre-en-Auge, du territoire afin de créer ou de renforcer les liens entre nous tous, qui appartenons à une seule commune.

Quand ? La première édition a lieu samedi 2 juillet sur le site du Billot/L'Oudon. Nous souhaitons l'organiser le 1^{er} week-end de juillet chaque année. En 2023, elle aura lieu à Saint-Pierre-sur-Dives, en 2024 à Sainte-Marguerite-de-Viette.

Quoi ? Des animations, concerts, jeux pour les enfants ainsi qu'un repas champêtre (sur inscription) sont proposés ainsi qu'un feu d'artifice. Celui-ci aura donc lieu dans la commune déléguée choisie, au Billot cette année. Il n'y en aura donc pas à Saint-Pierre-sur-Dives cet été.

PROGRAMME DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 17 septembre

Saint-Pierre-sur-Dives :

- Jeux médiévaux dans le cloître de l'abbaye - de 10h à 18h ;
- Spectacle : histoire et jongleries en Abbayes de Normandie - cloître de l'abbaye - 15h00 ;
- Concert : Violons et alto en trio - Auditorium - 18h00 ;
- Exposition sur les traditions fromagères à Saint-Pierre-sur-Dives - Salle du Pressoir ;
- Exposition « Seigneurs et châteaux en Normandie » - Cloître ;
- Visite guidée de l'abbaye - 16h ;
- Boutique Jort : Animations - 10h -16h ;
- Jardin conservatoire, de 14h à 16h : visite guidée proposée par l'association Montviette Nature sur la thématique des plantes médicinales au Moyen-Âge.
- Château de Carel : visite commentée des extérieurs de 13h30 à 19h.

Hiéville :

- Château de Hiéville - visite commentée des extérieurs (Départ : 14h).

L'Oudon :

- Randonnée Patrimoniale (Le Billot et Montpinçon) - Départ : 15h.
- Lycée Le Robillard - visite du château, présentation des formations, dégustation des produits de l'atelier cidricole de l'établissement - de 11h à 18h.

Vieux-Pont-en-Auge :

- Visite commentée de l'église.

Dimanche 18 septembre

Saint-Pierre-sur-Dives :

- Exposition sur les traditions fromagères à Saint-Pierre-sur-Dives - Salle du Pressoir des bâtiments conventuels de l'abbaye ;
- Exposition « Seigneurs et châteaux en Normandie » - Cloître des bâtiments conventuels de l'abbaye ;
- Visite guidée de l'abbaye - 14h30 ; lieu de départ : cloître de l'abbaye ;
- Visite de Saint-Pierre-sur-Dives - 16h30 ; lieu de départ : cloître de l'abbaye ;
- Jardin conservatoire, de 14h à 16h : visite guidée proposée par l'association Montviette Nature sur la thématique des plantes médicinales au Moyen-Âge.
- Château de Carel - visite commentée des extérieurs - De 13h30 à 19h.

Hiéville :

- Château de Hiéville - visite des extérieurs à 14h.

L'Oudon :

- Randonnée Patrimoniale (Le Billot et Montpinçon) - Départ : 15h ;
- Lycée Le Robillard - visite du château, présentation des formations, dégustation des produits de l'atelier cidricole de l'établissement - de 11h à 18h.

Vieux-Pont-en-Auge :

- Visite commentée de l'église.

Retour sur ...

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



L'inauguration de la fresque du marché aux veaux... le 2 mars. Réalisée à l'initiative de la commune par le graffeur Oré et trois autres artistes, elle est composée d'un mur peint par des élèves du lycée agricole du Robillard mêlant l'univers des Mangas japonais aux animaux de la ferme pour rappeler l'activité agricole du lieu ; de panneaux sur l'art pariétal préhistorique et d'un mur de libre expression.



La Guinguette des Tanneries... le 21 mai. La 3^{ème} édition de la Guinguette des Tanneries a eu lieu dans le quartier du même nom. Près de 500 personnes ont fréquenté cette manifestation et certains convives ont dégusté moules frites et grillades. Le soleil était au rendez-vous ainsi que l'ambiance : après deux années de crise sanitaire, chacun a pu retrouver le goût de la danse !



Les commémorations de la Victoire du 8 mai 1945... les 7 et 8 mai. Elles ont eu lieu à Vieux-Pont-en-Auge, Lieury/L'Oudon, Saint-Pierre-sur-Dives et Vaudeloges. A Ouville-La-Bien-Tournée, un vibrant hommage a été rendu à Bernard Robillard, décédé le 31 mars 2020, la veille de ses 101 ans. Des gerbes ont été déposées à Hiéville, Thiéville et Bretteville-sur-Dives par les maires délégués. Merci à l'harmonie et la fanfare municipales, aux anciens combattants et porte-drapeaux ainsi qu'aux élèves de Benoît Le Goff (école Aristide-Bisson) pour leur présence.



Le Festival Flânerie en Harmonies... les 4 et 5 juin. Reportée depuis 2 ans, cette seconde édition du festival était très attendue ! Le concert d'ouverture s'est tenu dans la salle des fêtes le samedi 4 juin au soir, puis le festival s'est prolongé le dimanche 5 au jardin public où la restauration était assurée par trois associations locales (Solidarité Zanaka, Vie et Partage et Festi). Toute la journée, de nombreuses harmonies normandes ont assuré le spectacle avant le concert de clôture donné sous la halle médiévale par 180 musiciens devant un public venu nombreux assister à la représentation. Chacun est reparti enchanté !

Tribune des Elus

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE SUR LE TERRAIN

Nous sommes habitués aux critiques incessantes de l'opposition. Celle-ci se targue de faire appliquer le droit ; elle ne fait pourtant pas mention que les procès menés à l'encontre de la majorité sont tous perdus, et coûtent de l'argent à tous les citoyens car il faut rémunérer un avocat. Jusqu'alors les frais qu'a fait supporter l'opposition à la commune s'élèvent à 15.445,60 €.

L'opposition prétend défendre l'intérêt local, mais l'intérêt de qui ? Son propre groupe ? Comment peut-on se prémunir de défendre des intérêts locaux lorsque les scores aux élections vous relaient sur le banc de touche en ne vous accordant pas la majorité ? La rancœur est tenace et c'est une longue désillusion.

Le cheval de bataille de l'opposition est encore et toujours, le budget. Comme vous avez pu le constater notre situation financière est plus que jamais saine avec une réserve nous permettant de mettre en œuvre des projets structurants pour la commune. Les biens qui seront proposés à la vente ne seront pas bradés, ils suivront les prix indiqués par les Domaines. La nouvelle loi CLIMAT ne nous autorise pas à louer ces logements, sauf à réaliser des travaux très coûteux se chiffrant à des centaines de milliers d'euros. Nous faisons le choix que les richesses de la commune profitent aux habitants dans l'amélioration de la qualité de vie et des équipements plutôt que de les attribuer à 10 maisons seulement.

L'opposition se prévaut d'informer et d'alerter, nous appelons ça de la désinformation. Les informations sont réchauffées. S'agissant du centre du tir, c'est une information close et elle en a déjà fait état dans la tribune de décembre 2020. Concernant le ramassage des déchets, la commune n'a pas cette compétence. L'agglomération Lisieux Normandie a organisé des réunions d'échanges avec les habitants pour informer sur ces nouvelles pratiques.

Toutes ces pratiques ne nuisent en rien à l'avancée des projets que nous nous étions engagés à mener et sommes tous mobilisés sur le terrain à votre service et travaillons de concert avec les institutions, afin qu'ensemble nous puissions être fiers de notre territoire.

C'est avec fierté et engagement que nous servons et continuerons à vous servir.

A QUOI SERVENT VOS ÉLUS D'OPPOSITION ?

Après bientôt deux années de mandat, voici un premier bilan de nos actions autour de trois principaux axes.

1. Voter avec discernement

Depuis le 15 juillet 2020, date du premier conseil municipal de notre commune nouvelle, **plus de 220 délibérations** ont été soumises au vote. **Nous les avons votées pour la plupart (70%)** dès lors qu'elles s'inscrivaient dans le sens de l'intérêt local et de notre territoire. Nous nous sommes en revanche opposés à un tiers d'entre elles (30%).

Nos principaux désaccords avec la majorité concernent le budget, que nous persisterons à ne pas voter tant qu'il continuera de prévoir d'indemniser une équipe pléthorique d'adjoints et de conseillers délégués dont on a parfois bien du mal à cerner la teneur du travail. Nous nous opposons encore aux **emprunts déraisonnables** sur 30 ans, à la **vente bradée de nos biens communaux** ainsi qu'au **traitement inéquitable réservé aux associations** de notre territoire.

2. Informer et alerter

Au plus près des dossiers, nous alertons régulièrement les habitants face aux **risques néfastes encourus pour notre**

commune. A titre d'exemples, mentionnons l'importante mobilisation des habitants contre le **projet de centre de tir** (finalement abandonné), les menaces qui pèsent sur notre **bureau de Poste** à Saint-Pierre-sur-Dives ou encore la **fin programmée du ramassage de nos déchets ménagers** en porte à porte.

3. Siffler le hors-jeu

Enfin, quand la situation l'exige, nous n'hésitons pas à siffler le hors-jeu lorsque les règles élémentaires du droit et de la démocratie ne sont pas respectées. Cela passe notamment par le signalement des affaires litigieuses en Préfecture ou au Procureur de la République. La nomination irrégulière d'un nouvel adjoint par le maire, enterrée grâce à notre vigilance, en constitue le plus récent exemple.

Retrouvez-nous sur Facebook @ **saintpierreauge2020** et sur notre site internet **www.saintpierreauge.com**.

Sylviane Pralus, Denis Dubois, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Nicole Perrée, Gilbert Tirard, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouvier, Luc Derepas



Abbayes de Normandie

Exposition itinérante

Saint-Pierre-en-Auge

Les Abbayes de Normandie en Playmobil®

Avec l'aimable autorisation de Playmobil® France. Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par Playmobil®

Issue de la collection privée de Jean-Philippe Broussin

Du 11 au 24 juillet 2022
Auditorium de l'Abbaye

Rue Saint Benoît - 14170 Saint-Pierre-en-Auge
Tous les jours de 14h à 18h sauf le lundi de 9h à 12h - Gratuit
Renseignements : 02 31 20 78 18 / evenementier@st-pierre-en-auge.fr
www.abbayes-normandie.com

NORMANDIE NORMANDIE BREDEVILLE Play-Original! SEIN-NORMIE LA MANCHE Calvados LA CRUPE Seine-Maritime

POUR VOUS TENIR INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,
N'HÉSITÉS PAS À VOUS CONNECTER AU SITE INTERNET : WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR
ET À VOUS ABONNER À LA PAGE FACEBOOK : COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

UGENCE / SANTÉ

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police / Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

CONTACT UTILES

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
Pôle social et scolaire.....	02 31 20 47 20
Maison France Services.....	02 31 48 18 15

Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

- **Directeur de la publication :** Jacky Marie
- **Comité de Rédaction :** Yvelise Dumont, Elisabeth Lachaume, Claire Rivière, Gilles Lemarié, Hubert Pitard-Bouet, Maité Fardel
- **Exécution et mise en page :** média&co
- **Photos :** Shutterstock, Thomas Le Floc'h, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge
- **ISSN :** 2724-8836
- **Impression :** Dauphin Com Imprim - Caen
- **Nombre d'exemplaires :** 4 400